

Composition du Conseil communal :

M. Yvan PETIT, Bourgmestre, Président;

MM. Didier ROUARD, Jean HYAT, Pierre LEDENT, Echevins;

Mme Francine JASPART, Présidente du CPAS

Mmes et MM. Hervé RONDIAT, Christian MATAGNE, Nathalie JAMIN, Fabienne ROBA, Christian ALEXANDRE, Sandrine LISSOIR, Hélène LEBRUN, Etienne MAROT, Jean-Pol BRASSEUR, Geneviève GODFRIN, Conseillers communaux.

Mme Séverine RUCQUOY, Directrice générale.

Tous présents.

LE CONSEIL COMMUNAL,

En séance publique :**1. PROCES-VERBAL**

Approuve le procès-verbal de la séance du 16 décembre 2015.

2. TUTELLE

Prend connaissance :

- de l'arrêté du 13.01.2016 de l'autorité de tutelle approuvant le budget extraordinaire et de réformer le budget ordinaire pour l'exercice 2016 au montant ci-après :

Recettes	Dépenses	Boni
6.627.830,92	6.583.414,11	44.416,81

- de la décision de M. le Gouverneur de la Province de Namur d'approuver la dotation communale 2016 à la zone de police Lesse et Lhomme.

3. Par 14 voix pour et 1 abstention :**3.1. EMPHYTEOSE A CIERGNON**

Approuve le projet d'acte de résiliation du droit d'emphytéose sur le bien situé à Ciergnon, cadastré 9^{ème} Division, section C n°47 r, conclu le 19 décembre 2013.

3.2. ASSAINISSEMENT DE LA LESSE (HOUR)

Approuve le rapport et les conclusions de l'étude de la zone de baignade de la Lesse à Houyet, 2^{ème} Division, Hour, réalisés par l'INASEP.

4. A l'unanimité :**4.1. REGLEMENT GÉNÉRAL DE POLICE**

Approuve le règlement général de police.

4.2. SANCTIONS ADMINISTRATIVES COMMUNALES

4.2.1. Approuve 2 protocoles d'accord à intervenir avec M. Le Procureur du Roi de l'arrondissement judiciaire de Namur, relatifs aux sanctions administratives communales en cas d'infractions mixtes commises par les majeurs, ainsi qu'en cas d'infractions à l'arrêt et au stationnement.

4.2.2. Désigne 1 fonctionnaire provincial sanctionnateur et 3 fonctionnaires provinciaux sanctionneurs adjoints.

4.2.3. Approuve une convention générale de collaboration avec la commune de Florennes dans le cadre de la procédure de médiation relative aux amendes administratives communales.

5. ECLAIRAGE PUBLIC A VER

Marque son accord quant au placement de 2 points lumineux supplémentaires à Ver, route de Ciney, 25 et rue de la croix, 7, pour un montant estimé à 2.035 € TVAC.

6. TRAVAUX FORESTIERS 2016.

Approuve, au montant total de 3.920 € TVAC le devis des travaux forestiers non subventionnables de l'exercice 2016 et décide de faire appel aux services techniques communaux pour la réalisation de ces travaux, à l'exception du poste n°6 – placement de protections individuelles des plants de douglas dans diverses parcelles communales – pour lequel un marché par procédure négociée sans publicité sera conclu.

7. RAVEL 150 JEMELLE-HOUYET

Approuve une convention avec la Maison du Tourisme du Val de Lesse asbl réglant les modalités de délégation de maîtrise d'ouvrage pour l'implantation de panneaux didactiques, touristiques et informatifs sur la ligne du Ravel 150 Jemelle-Houyet.

8. MOTION SCOLAIRE

Approuve la motion, déposée par le groupe UV, concernant l'assouplissement des normes d'encadrement dans les écoles rurales et décide de la transmettre à la Ministre en charge de l'Education de la Fédération Wallonie Bruxelles.

À huis clos :

1. Autorise le Collège communal :

1.1. à ester en justice en vue d'obtenir le paiement de toutes les créances relatives aux locations de terrains pour l'exercice 2015 et la résiliation du bail pour non paiement.

1.2. à faire procéder à une saisie-exécution immobilière en vue d'obtenir le remboursement de certaines taxes.

2. Ratifie la prolongation d'un congé de maternité dans l'enseignement, décide de placer 2 membres du personnel enseignant en disponibilité pour cause de maladie et accepte la démission d'un maître spécial en vue de son admission à la retraite.

